

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Sa Sainteté Léon XIII, 401. — Le Cardinal-archevêque de Lyon et les temps présents, 402. — La nouvelle paroisse de St-Thurib, 402. — Les prisons de Québec, 402. — L'évangélisation du Soudan, 404. — Le privilège des dignitaires ecclésiastiques du Conseil de l'Instruction publique, 405. — La récente brochure de M. l'abbé Casgrain, 405. — Le latin n'est pas la cause de tout le mal, 405. — Mélanges Religieux, 407. — La crainte de Dieu, 407. — A propos des élections municipales, 407. — La réforme de l'enseignement secondaire, 408. — Prière pour la conversion des francs-maçons, 408. — Le carême en Russie, 409. — Au feu, 411. — Un prince-moine, 411. — Aix-la-Chapelle, 411. — Les Doukhobors, 411. — La cour suprême de France, 412. — La République de Colombie, 412. — Missionnaires décédés 1897, 412. — Ce que dit de Léon XIII le cardinal Langénieux, 413. — Le bill de l'Instruction publique, 413. — Bibliographie, 413. — Petite histoire de l'Eglise, 414. — Nécrologie, 416. — Nominations, 416. — Actions de grâces, 416. — Calendrier, 416. — Memento hebdomadaire, 417.



SA SAINTETÉ LÉON XIII

Elu Pape, le 20 février 1878.

Le cardinal-archevêque de Lyon et les temps présents

Dans une lettre à son clergé, à l'occasion du renouvellement de l'année, le cardinal-archevêque de Lyon donne les conseils suivants :

Aux prêtres : " L'arsenal inépuisable et nécessaire du prêtre, à l'heure actuelle comme dans tous les temps, c'est la vie, ce sont les exemples, c'est la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est la sainteté personnelle, c'est le respect et l'obéissance, c'est la vie surnaturelle inspirant toutes nos pensées : *Sine me nihil potestis facere !* "

Aux religieuses enseignantes : " Qu'est-ce que Dieu vous demande à l'heure présente ? En premier lieu, conservez avec un soin jaloux vos traditions et l'esprit de vos communautés. Cet héritage, richesse recueillie de vos origines mêmes, doit vous être sacré. La vérité et la vertu ne changent pas. Votre premier devoir est de donner à vos élèves, pour leur intelligence, toute la lumière des vérités de la foi, et d'inspirer à leurs cœurs les énergies de la vertu. Voilà les fondations solides sur lesquelles on peut établir la vie et la rendre utile pour le temps et méritoire pour l'éternité. Agir autrement, c'est bâtir sur le sable et préparer des ruines : l'expérience le proclame chaque jour. "

La nouvelle paroisse de Saint-Thuribe

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 24 janvier courant, 1899, de détacher de la paroisse de Saint-Casimir, comté de Portneuf, la nouvelle paroisse de "Saint-Thuribe," et l'ériger en municipalité scolaire distincte, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 14 février dernier, 1898.

Les prisons de Québec

D'après les archives officielles, la plus ancienne prison érigée à Québec, comme édifice distinct, sous le régime français (en dehors de l'enceinte de l'Habitation ou du Château), était située

sur un terrain appartenant à la famille de Bécancour, près du fort Saint-Louis. Ce bâtiment occupait le terrain formant aujourd'hui l'encoignure des rues Saint-Louis et des Carrières, presque en face de l'entrée principale de la cour du Château Frontenac.

Dans les dernières années du régime français, la prison publique était située en arrière du Palais de l'Intendant, non loin de la rivière Saint-Charles, sur l'emplacement appelé depuis "le parc au bois."

En 1784, des pièces vacantes du couvent des Récollets servirent de prison temporaire. Après l'incendie du couvent (6 septembre 1796), la prison fut tenue dans des constructions voisines des Casernes de l'Artillerie, près de la côte du Palais.

En 1810, on commença, au centre même de la ville, sur l'emplacement situé entre les rues Saint-Stanislas, Sainte-Anne, Dauphine et Sainte-Angèle, l'érection d'une prison qui fut inaugurée en 1814.

La cérémonie de la pose de la pierre angulaire de la prison actuelle eut lieu le 4 septembre 1861, et le shérif en prit possession le 1 juin 1867.

Elle est érigée sur un terrain appelé autrefois "Terrain Bonner," nom du propriétaire qui l'avait acheté de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1840.

L'emplacement de la prison de Québec fait partie des terrains situés immédiatement en dehors des murs de fortification de la ville, à l'ouest, que l'on désignait autrefois sous le terme général de Plaines d'Abraham, d'après le nom de l'un de ses propriétaires, le pilote Abraham Martin, dit l'Écossais, colon de la première moitié du dix-septième siècle. Ces "plaines," longtemps désertes, s'étendaient de la cime de la falaise qui borde le Saint-Laurent, jusqu'au sommet du coteau qui domine la vallée de la rivière Saint-Charles.

Tout ce vaste espace a été divisé et subdivisé, et est en partie converti, aujourd'hui, par les faubourgs de la ville appelés quartier Saint-Jean et quartier Montcalm. Le reste est occupé par des villas, des champs en culture, la prison, l'observatoire et les terrains vacants laissés à l'usage des autorités fédérales. Parmi ces derniers se trouve le champ de course où se font les parades militaires, et que le gouvernement impérial (représenté aujourd'hui par le département de la Milice, à Ottawa,) a loué

des Dames Religieuses Ursulines de Québec, par bail emphytéotique qui expirera en 1902.

Ce champ de course ou de parade porte seul aujourd'hui le nom de Plaines d'Abraham, à cause, sans doute, de ce fait qu'il n'a jamais été livré à l'exploitation depuis les journées historiques du 13 septembre 1759 et du 28 avril 1760. C'est la seule portion du terrain des Plaines qui ait gardé son nom illustre.

Tout auprès de la prison de Québec, à l'intersection de deux courtes avenues ouvertes sur le terrain du gouvernement, est l'endroit où Wolfe expira, au moment où les clairons de l'armée anglaise annonçaient sa victoire. Cet endroit est indiqué par une colonne surmontée d'un casque et d'une épée antiques (1).

L'évangélisation du Soudan

“ L'œuvre apostolique que le Saint-Siège a devant lui, en Afrique, est entourée de difficultés considérables, écrit le cardinal Vaughan. Le démon, qui pendant tant de siècles semble avoir été en possession du noir continent, s'est efforcé et s'efforce encore de fomenter des dissensions et des jalousies parmi les conquérants chrétiens. Nous avons été à deux doigts d'une guerre avec la France, avec cette France qui partage avec nous en Afrique une influence inférieure seulement à la nôtre, si tant est qu'elle soit inférieure, au point de vue de l'étendue des territoires. Nous autres, catholiques d'Angleterre, nous admirons et nous aimons cette grande Eglise de France, dont ni les vicissitudes, ni les malheurs, ni les persécutions n'ont pu ternir la gloire. Chaque année, elle envoie par milliers à l'étranger ses missionnaires, hommes et femmes, prêts à donner leur vie pour la foi. Il n'y a pas de nation au monde qui produise tant de vies vouées à l'héroïsme, tant de courage désintéressé, tant de missionnaires féconds en résultats. Nous comprenons la colère de Satan à la vue des hérauts de l'Évangile qui s'avancent. C'est lui qui voudrait allumer la guerre entre la France et l'Angleterre, car il sait bien que si elles poursuivent ensemble les œuvres pacifiques en Afrique dans leurs sphères respectives, son royaume ne tarderait pas à être détruit. Il y a donc là une difficulté et un danger desquels nous devons tous chercher à

(1) Reproduit du Rapport du ministre des Travaux publics, préparé par M. Ernest Gagnon.

trionpher au moyen de la prière, et à l'aide de toute l'influence naturelle, publique ou privée, que nous pouvons posséder."

Le privilège des dignitaires ecclésiastiques du Conseil de l'instruction publique

is l'institution du Conseil de l'instruction publique, les seuls ont joui du privilège de se faire représenter lorsqu'ils sont empêchés de faire acte de présence.

Les déléguent ordinairement leur vicaire général, en pareille circonstance. Ce privilège n'a donc rien qui doive étonner et n'est sujet à aucun inconvénient, car l'évêque et le vicaire général ne forment qu'une seule et même personne morale.

Ce fait est probablement la raison d'être du privilège qui a été concédé seulement aux dignitaires ecclésiastiques du Conseil de l'instruction publique et peut, en tout cas, être invoqué comme *une excellente raison*.

La récente Brochure de M. l'abbé Casgrain

Un journal de Québec a cru devoir reproduire en entier la récente brochure de M. l'abbé Casgrain.

On peut la résumer comme suit: inscriptions latines et françaises mises sur le tapis; douze lettres échangées entre cinq membres du sous-comité des inscriptions; le tout entremêlé de commentaires par le publiciste, et couronné par trois alinéas malheureux.

Cette Brochure ne manque certainement pas d'intérêt; mais les incidents auxquels elle initie, comme le dit M. Chapais, dans sa lettre à M. Chauveau, "jetteront peu de lustre sur le comité et sur son œuvre."

Ce sera, croyons-nous, l'impression de la plupart de ceux qui prendront connaissance de ce document.

C'est pourquoi il aurait mieux valu laisser dormir indéfiniment ces incidents.

Le latin n'est pas la cause de tout le mal

La France n'est plus une nation industrielle commerciale de premier ordre, tout le monde le sait. L'Angleterre, en particulier, la dépasse de beaucoup sous ce rapport. Donc, plus de latin et

de grec, clament une foule de français superficiels, si nous voulons rattraper nos rivaux.

On ne s'attendait guère à cette conclusion, ni à voir le latin et le grec en cette affaire.

En France comme ici, on s'emballe facilement, et aux yeux de certaines gens l'enseignement classique est le pelé, le galeux, la cause de tout le mal.

Le sens commun finira pourtant par reprendre ses droits, et faire admettre que chaque nation a sa vocation comme chaque individu.

Les Anglais sont manufacturiers et marchands. C'est non seulement leur vocation, mais une nécessité. La France, au contraire, est une nation agricole avant tout. Sous ce rapport, elle ne le cède à aucun peuple, et laisse l'Angleterre bien loin derrière elle.

Preuve, elle a produit l'année dernière 130 millions d'hectolitres de blé, tandis que l'Angleterre en a récolté seulement 23 millions. La France a recueilli durant la même année 37 millions d'hectolitres de vin, et l'Angleterre n'en a pas fait assez pour emplir un dé.

Il en est de même en Allemagne. Ce pays fait des progrès merveilleux en matière industrielle et commerciale. La pauvreté de son sol lui en fait une loi comme à l'Angleterre.

D'ailleurs, il est naturel que l'industrie et le commerce demeurent stationnaires en France, du moment que sa population reste également stationnaire. On ne dira pas que c'est la faute du latin si la population n'augmente pas en France, puisqu'elle augmente considérablement tous les ans en Allemagne et en Angleterre, où le latin et le grec sont aussi en honneur que chez elle, sinon davantage.

Ainsi l'empereur d'Allemagne se plaint qu'on cultive trop les études classiques.

En Angleterre, la jeunesse des classes dirigeantes, qui se lancent dans l'industrie et le commerce sur tous les points du monde, commence par demander une haute culture classique. La théologie, le Droit et les Sciences ont ensemble un total de 133 cours par semaine. La Faculté des Arts en compte à elle seule 245. Les Belles-Lettres ont 193 cours, dont 60 sont consacrés aux langues et aux littératures grecques et latines.

Un professeur de l'Université du Texas disait récemment :

“Jeunes hommes et jeunes femmes, cultivez les études latines, et votre succès sera certain, à quelque travail que vous vous appliquiez, mais surtout si vous avez en vue le succès pratique nous devons élever l'enseignement, de façon à pouvoir étudier ensuite les moyens qui nous permettront d'égaliser et de dépasser le vieux monde dans cette éducation classique qui est le principal secret de sa force et de sa grandeur.”

Ne l'oublions pas, chaque nation a sa vocation et ses aptitudes spéciales. Surtout, ne soyons pas ridicules jusqu'au point de prétendre qu'il faut absolument jeter le latin à l'eau pour devenir un peuple industriel, commercial et colonisateur. Il ne faut pas étendre indéfiniment les limites du burlesque, ni ici, ni en France.

Mélanges Religieux

MM. Cadicux et Derome ont entrepris la réimpression des “*Mélanges Religieux*,” recueil périodique dont le numéro prospectus, comme on le sait, est paru en novembre 1840.

Nous venons de recevoir les deux premiers fascicules, imprimés sur beau papier, accompagnés d'un superbe portrait de Monseigneur Ignace Bourget.

Nos félicitations aux éditeurs, et nous espérons qu'ils recevront les encouragements que mérite leur esprit d'initiative.

Ce Recueil a sa place toute marquée dans nos bibliothèques paroissiales.

La crainte de Dieu

Craindre Dieu, c'est avoir peur de sa justice, avoir un vif sentiment de son autorité souveraine, et respecter son infinie majesté.

“La crainte de Dieu, dit l'*Palmiste*, est le commencement de la sagesse.”

A propos des élections municipales

Pendant une partie du mois de janvier on a pu lire dans les journaux que les candidats de tel ou tel parti politique avaient triomphé aux élections municipales.

Pauvres compatriotes, laissez-moi vous répéter que vous jouez

un rôle d'idiots en mêlant la politique à vos affaires paroissiales. Quant à ceux qui vous poussent à agir ainsi, ils font une œuvre vraiment criminelle.

La réforme de l'enseignement secondaire

Sous ce titre, nous avons lu dans la *Minerve* une correspondance très bien faite.

L'auteur formule quelques *desiderata*, qui ne manquent certainement pas d'opportunité. Les directeurs de nos collèges leur feront bon accueil, nous n'en doutons pas, et en tiendront compte autant que faire se peut, si toutefois ils n'y ont pas déjà songé.

Cette correspondance ne déprécie ni l'enseignement de nos collèges, ni les études classiques, suivant la mode du jour, et fait contraste avec les sottises dont on nous régale depuis quelques années.

Si toutes les suggestions étaient faites sur ce ton, personne ne trouverait jamais à redire.

Cependant, il ne s'ensuit pas que les fruits secs sont compétents en pareille matière (1).

Prière pour la conversion des francs-maçons

Les *Analecta Ecclesiastica* publient un bref émané récemment du Saint-Siège, par lequel une indulgence de 100 jours applicable aux âmes du purgatoire, est accordée à tous ceux qui réciteront la prière suivante :

“ Seigneur Jésus-Christ, qui vous plaisez à faire éclater votre toute-puissance, principalement en pardonnant aux pécheurs ; vous qui avez dit : “Priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient,” nous implorons la clémence de votre Cœur sacré pour les âmes créées à l'image de Dieu qui ont été misérablement trompées par les séductions perfides de la Franc-Maçonnerie et se précipitent dans la voie de leur perte éternelle. Ne permettez pas, nous vous en conjurons, que l'Eglise, votre sainte Epouse, soit opprimée par eux plus longtemps ; mais apaisé par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, et par les prières des justes, daignez vous souvenir de votre miséricorde infinie. Oubliez leur perversité et faites que,

(1) La correspondance, à laquelle nous faisons allusion, est signée par M. Ernest Marceau.

revenant à vous, ils consolent l'Eglise par une éclatante pénitence et obtiennent la gloire éternelle. Vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il."

Le carême en Russie

Observer l'abstinence du mercredi et du vendredi, c'est ce qui, chez nous, s'appelle faire Carême et passera bientôt pour un acte héroïque. Chez le peuple russe, c'est la pratique des cinquante-deux semaines de l'année, et là-bas le Carême existe ailleurs que dans le calendrier. Les observances austères de l'ascétisme oriental, inaugurées dans les lares de la Palestine ou les déserts brûlés de l'Egypte, ont été adoptées par l'Eglise russe, sans recevoir aucune des mitigations qu'aurait semblé exiger le rude climat du Nord.

Au lieu d'un Carême, l'Eglise russe en compte quatre. Le premier correspond à notre Avent, qui était autrefois dans nos pays un temps de pénitence. Le second, comme le nôtre, précède Pâques. Le troisième et le quatrième, qui ne durent que quinze jours, viennent, l'un avant la Saint-Pierre, et l'autre avant l'Assomption.

Le troisième Carême suggère une remarque curieuse, c'est que les schismatiques y témoignent que, même pour eux, la fête de saint Pierre est plus grande que celle des autres apôtres, l'est un aveu tacite de cette primauté qu'ils se refusent à confesser à haute voix.

Pendant ces quatre Carêmes, on doit jeûner rigoureusement et s'abstenir de la viande, du lait, du beurre et des œufs. L'usage du poisson est permis, mais quelque grande quantité qu'en puissent fournir les pêcheries du Don, du Volga ou de la mer Caspienne, il n'y en a pas pour le peuple des moujiks, et ceux-ci se contentent de morue ou de hareng. Et encore cette abstinence serait peu différente du régime ordinaire du pauvre moujik. Aussi celui-ci, dans sa fidélité obstinée aux traditions, s'interdit-il même le poisson. Son unique repas se compose de pain de seigle, de *tché* ou soupe aux choux aigres, de *cacha* ou bouillie de sarrasin à l'huile de chanvre, et de concombres. Le paysan se soumet à ces mortifications au milieu des travaux les plus pénibles. Vers la fin du grand Carême, la terre, au sortir de son long sommeil d'hiver, travaille avec une activité prodigieuse.

gieuse, le paysan doit se hâter d'exécuter les travaux agricoles du printemps. Les Carêmes de la Saint-Pierre et de l'Assomption arrivent au moment de la fenaison et des grands travaux de la moisson.

Cet attachement aux observances traditionnelles s'est quelquefois traduit par un zèle trop intolérant. Sous Nicolas Ier un Allemand, se rendant pendant le Carême de Saint-Petersbourg à Arkangel, se fit servir du lard. Un moujik, outré d'un tel manquement à la loi religieuse, se précipita sur l'Allemand et lui fendit la tête.

Aujourd'hui, les paysans sont devenus plus tolérants, non par esprit de charité, mais parce qu'ils ont sous les yeux l'exemple du relâchement des classes moyennes et des hautes classes qui se sont depuis longtemps affranchies de la rigueur des quatre Carêmes. Dans ces milieux, les familles les plus pieuses observent la première et la dernière semaine du grand Carême.

Une autre abstinence à laquelle ces mêmes classes voudraient bien se soustraire est celle de certains plaisirs profanes et en particulier du théâtre. C'est plus difficile, car l'Etat a maintenu en vigueur certain article du Code pénal qui oblige à fermer les théâtres pendant le grand Carême. Cependant, les interprètes de la loi, intéressés sans doute, trouvèrent que le mot de théâtre ne comprenait pas les cafés-concerts, les cirques, ni même les spectacles en langue étrangère, ce qui fit la fortune des opérettes, bouffes françaises et allemandes, sous Alexandre II. Au commencement du règne suivant, la municipalité de Moscou fit observer qu'on pouvait attribuer la décadence des mœurs à ce que le gouvernement s'était relâché de sa sévérité vis-à-vis des spectacles en Carême. Le pouvoir accueillit ces remontrances et veilla de nouveau à la stricte application du Code.

Il est évident que l'abandon des pratiques religieuses suit, en Russie, la même marche qu'elle a suivie en France depuis deux siècles. L'exemple parti d'en haut portera ses fruits, et l'orthodoxie russe, immobilisée dans les observances cultuelles, pourrait bien disparaître avec elles, faute d'une autorité assez forte pour rappeler le principe immuable de l'Evangile, que la mortification et la prière sont les armes des grandes victoires de l'esprit sur la matière.

Au feu

S'abstenir de toute lecture dangereuse, c'est le commencement de la sagesse. Mais on n'est tenu à davantage, et il faut jeter au feu tout livre mauvais qui nous tombe sous la main.

Un prince-moine

Le 18 décembre, le cardinal de Schœnborn, prince-archevêque de Prague, conférait à l'église abbatiale d'Emmaus de Prague, les ordres au Père bénédictin dom Carl Schœnburg, dans le monde prince Edouard de Schœnburg-Hartenstein.

Le jeune Père bénédictin est un ancien capitaine de uhlands autrichiens qui, il y a cinq ans, avait passé brillamment ses examens d'officiers d'état-major. Né le 24 mars 1863, du mariage du prince de Schœnburg avec feu la princesse Caroline de Liechtenstein, il a choisi la vie monacale, il y a quatre ans. Le nouveau Père bénédictin est le neveu de la princesse Sophie de Lœvenstein.

Aix-la-Chapelle

L'ancienne cité impériale, Aix-la-Chapelle, va redevenir le siège d'un diocèse, comme elle le fut, depuis la conclusion du Concordat français jusqu'en juillet 1821.

La province métropolitaine de Cologne est une des plus vastes du monde; le seul archidiocèse de Cologne compte huit cent cinquante-huit paroisses et deux millions deux cent mille diocésains.

Une partie de cet archidiocèse formera dorénavant le diocèse d'Aix-la-Chapelle.

Les Doukhobors

Si nous croyons le *Witness*, journal libéral, ces récents immigrants que nous envoie la Russie sont un triste cadeau.

Voici ce qu'il écrit : " Les Doukhobors sont des socialistes. Ils ont porté les principes du socialiste plus loin qu'aucun autre peuple. " On peut reprocher aux gouvernements qui se sont succédé à Ottawa, depuis 1867, d'avoir souvent favorisé une

immigration qui était loin d'être désirable, mais on n'a jamais poussé l'aberration jusqu'à laisser importer des socialistes.

Notre pays paiera peut-être bien cher ces graves imprudences.

La Cour suprême de France

Le scandale de la Cour suprême de France a eu un immense retentissement, et ébranlera peut-être dans tous les pays la confiance publique dans l'administration de la justice.

Comme le président de cette Cour est un juif, on doit prévoir ce qui est arrivé, car le juif souille tout ce qu'il touche.

La République de Colombie

Le Sénat et la Chambre de la République de Colombie, réunis en un solennel Congrès, ont voté la loi que voici, dont le texte a été communiqué au Souverain Pontife, à l'occasion des fêtes de Noël, par le ministre de Colombie près le Saint-Siège.

Le Congrès de Colombie décrète :

La République de Colombie, sur la fin du siècle où elle a commencé son existence de nation libre et souveraine, remplit un devoir en reconnaissant d'une manière explicite la divine autorité sociale de Jésus-Christ, et en le remerciant de tous les bienfaits qu'elle a reçus de lui : c'est ce qu'elle fait au moyen de la présente loi.

En témoignage de cette reconnaissance, comme symbole de la gratitude nationale et pour perpétuer le souvenir de cet acte du Congrès, par lequel est proclamé le sentiment le plus fort, le plus profond du peuple colombien, il sera érigé un monument qui, conformément à un accord avec l'Autorité ecclésiastique sera placé dans l'église cathédrale de Bogota.

Les Républiques qui ne sont pas maçonniques valent bien les Royautés.

Missionnaires décédés en 1897

Les Missions catholiques donnent la liste des missionnaires apostoliques décédés en 1897. Ils sont 129 en tout, savoir : 6 évêques et 123 prêtres.

Comme toujours la France occupe la place d'honneur.

L'union du clergé

Les allocutions de la plupart des évêques de France à leur clergé à l'occasion de la nouvelle année, recommandent l'union du clergé.

Dans tous les pays on monte plus ou moins à l'assaut des intérêts catholiques. Par conséquent, les divisions à pareille heure sont une trahison, car ceux qui le favorisent savent ce qu'ils font.

Ce que dit de Léon XIII le cardinal Langénieux

Nous avons, à Rome, dans la personne aimée du Vicaire de Jésus-Christ, un modèle vivant de fermeté et de résignation. Le Pape apparait vraiment à ceux qui le peuvent contempler de près comme le Verbe rayonnant sur le Thabor, comme le Christ enseignant sur la croix. Léon XIII n'est pas seulement, en effet, ce que tout le monde sait : une belle intelligence, un magnifique génie, merveilleusement conservé en dépit des années, mais il est encore, dans toute la splendeur du mot, un vrai prêtre. Après quelques heures passées dernièrement près de lui, notre cœur s'échauffait pour le bien, s'enflammait pour le sacrifice, et nous sentions en nous des ardeurs toutes nouvelles, ainsi que les apôtres redescendant de la montagne où ils avaient conversé avec le Christ.

Puisque, gardé par les prières incessantes du monde entier, cet admirable Pontife vit pour être notre exemple et notre pilote infailible, nous ne tremblons pas.

Le Bill de l'instruction publique

Le gouvernement Marchand a biffé la clause qui créait un ministre de l'instruction publique. Nos félicitations. Comme le peuple n'a jamais réclamé cette innovation malheureuse, il ne se plaindra pas qu'on y ait renoncé.

BIBLIOGRAPHIE

Vie du Père Dominique de la Mère de Dieu, de la Congrégation des Passionistes, apôtre de l'Angleterre, par le P. Luc de Saint-Joseph, de la même Congrégation, précédée d'un Bref laudatif de Sa Sainteté Léon XIII. Volume in-12, pp. 399

H & L. Casterman, éditeur, Tournai, Belgique.

Cette intéressante et édifiante Vie du Père Dominique de la Mère de Dieu a sa place toute marquée dans les bibliothèques paroissiales.

LE
CAREME SANCTIFIE

OU LECTURES PIEUSES POUR CHAQUE JOUR

Tirées des Œuvres de St Alphonse-Marie de Liguori.

Par le PÈRE PAUL WITTEBOLLE, Rédemptoriste

En vente à Ste-Anne de Beaupré, chez les Pères Rédemptoristes, et aux
librairies CHAPERON & GARNEAU, No. 6, rue de la Fabrique,

PRUNEAU & KIROUAC, No. 46, rue de la Fabrique,
LANGLAIS & FILS, St-Roch.

Blié, Prix.....40 cts.
Reliure spéciale, Prix.....50 cts.

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

538-555. Vigile, qui n'avait d'abord été porté sur le Saint-Siège que par les ordres de Théodora et les soins de Bélisaire, devint pape légitime à la mort de Silvère. Alors il gouverna l'Eglise avec autant de piété, de zèle et de foi, qu'il avait montré de violence durant son attachement au schisme. En 547, il souffrit à Constantinople des traitements indignes pour la défense de la vérité. Ce fut surtout dans l'affaire dite des *Trois chapitres*, qu'il fit briller son courage et son inébranlable fermeté. Il mourut à Syracuse, en revenant de Constantinople à Rome.

555-559. Pélage I. Après son élection le bruit s'étant répandu, qu'il avait autrefois soutenu les 3 chapitres, beaucoup se séparèrent de sa communion. Mais il sut faire tomber les préventions, et il gagna bientôt par la douceur de ses paroles et le charme de ses vertus le sénat, le clergé et le peuple qui l'acclamèrent.

559-572. Jean III. Sous son pontificat, les Lombards appelés par Narsès, firent leur apparition en Italie.

573-577. Benoît I, consola Rome affligée par deux grands fléaux : la famine et les Lombards.

577-580. Pélage II. Rome étant assiégée par les Lombards.

à l'époque de son élection, il fut consacré sans attendre le consentement de l'empereur, selon la coutume établie dans le siècle précédent. Pontife zélé, Pélage eut la gloire de tirer de son monastère pour en faire un des 7 diacres de Rome et son apocrisiaire à Constantinople, celui qui devait lui succéder, et mériter le nom de Grégoire-le-Grand.

580-604. Saint Grégoire I, qui prit le titre de serviteur de Dieu, mais que la postérité dans l'admiration de ses lumières et de ses vertus, de ses éminentes qualités, a proclamé Grand avait été préteur de Rome en 573. Renonçant à toutes les dignités, il s'était enfermé dans un monastère, d'où nous avons vu Pélage le tirer. A la mort de ce dernier, le clergé et le peuple l'élirent d'un consentement unanime.

Grégoire seul s'y opposa, s'enfuit, se cacha et écrivit à l'empereur pour le prier de ne pas ratifier ce choix. Il fut le vrai défenseur de Rome et d'une partie de l'Italie, qu'il parvint à soustraire au joug des Lombards. Sous son pontificat, l'Eglise fut consolée par la conversion des Lombards et celle des Anglais, dues l'une et l'autre au zèle apostolique de saint Grégoire. Au milieu des immenses travaux que lui imposait le gouvernement de l'Eglise, et malgré des maladies continuelles, ce grand pape, composait de nombreux ouvrages qui sont un des monuments les plus précieux de la littérature chrétienne : des *homélies* des *Commentaires*, des *lettres*, les *Dialogues*, le *Pastoral*, puis, les œuvres liturgiques, *l'Antiphonaire*, le *Bénédictional*, et le *Sacramentaire*. Il régla le *chant* de l'Eglise et disposa les prières et les cérémonies de la Messe à peu près dans l'état qu'elles ont conservé.

(A suivre)

Actions de grâces

Saint-Lambert, 28 Janvier 1899. — Je viens remercier la Vierge Marie de m'avoir guéri si miraculeusement d'un mal dans le dos, qui me faisait beaucoup souffrir. J'avais promis de dire une dizaine de chapelet tous les jours, en l'honneur de la Sainte Vierge et de faire publier ma guérison. Je demande mille fois pardon à cette bonne Mère d'avoir retardé près de deux ans à accomplir ma promesse.

E. Turgeon.

— Mille remerciements à la Sainte Vierge et à Saint Antoine de Padoue pour l'accord revenu dans une parentée. E. F.

Nécrologie

Monsieur l'abbé Adrien Lamarche, décédé à l'Assomption le 6 du courant, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*.

Archevêché de Québec, 8 février 1899.

B.-Ph. Garreau, *ptre, Secrétaire*.

Le Révérend Monsieur Ans. Boucher, curé de la Pointe aux Trembles, décédé hier soir, était membre de la société d'une messe, *section diocésaine*, de la caisse ecclésiastique St-Joseph, et de la congrégation du Séminaire de Québec.

Son service et sa sépulture auront lieu à la Pointe aux Trembles vendredi, 17 du courant à 9 heures.

Archevêché de Québec, 14 février, 1899.

B. -Ph. Garneau, *ptre, secrétaire*.

Nominations

Il a plu à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec de nommer Mr l'abbé T. Bilodeau vicaire à Saint-Alban, et Mr l'abbé Ov. Godbout, vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière.

Calendrier

19	DIM.	vi	1 ^{er} du Carême. <i>Kyp.</i> du Car. Vêp. de ce dim. Suffr.
20	Lundi	fv	De la férie. Anniversaire de l'élection de Léon XIII (1878).
21	Mardi	fv	De la férie.
22	Mercredi	b	Quatre-Temps Chaire de S. Pierre, à Antioche, <i>4th maj.</i>
23	Judi	b	(Vigile de S. Mathias) S. Pierre Damien, évêque et docteur.
24	Vendredi	r	Quatre-Temps S. Mathias apôtre, <i>4th maj.</i>
25	Samedi	tb	Quatre temps. Ste Marguerite de Cortone, pénitente.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Joseph de la Beauce, le 20 ; aux Ecureuils, le 22 : à Ste-Justine, le 24. — M. Cinq-Mars, curé de Portneuf, part cette semaine pour les Etats-Unis, dans l'intérêt de sa santé.

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, Cap-Santé, Portneuf